

Montréal, le 5 février 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité
 Demande de renseignements no 2
 Dossier de la Régie : R-4025-2017**

Maître Tremblay,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 2 février dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Coordonnateur un délai supplémentaire pour le dépôt de ses réponses à la demande de renseignements n^o 2, soit **le 9 février 2018 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Tremblay, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml